



Mai 2020

Rapport moral annuel 2019

Le rapport moral de l'AFDET pour l'année pour 2019 est marqué par une activité soutenue des sections et du siège.

Bénéficiant de l'agrément d'association éducative complémentaire au niveau national (renouvelé en septembre 2019), l'AFDET a été inscrite sur la liste nationale des organismes habilités à percevoir la taxe d'apprentissage pour l'année 2019, habilitation renouvelée en décembre 2019 pour l'année 2020.

Les orientations prises au cours de l'année 2019 sous l'impulsion du président Alain Cadix ont pour but de renforcer l'échelon territorial en donnant davantage de responsabilités aux comités régionaux sans négliger pour autant le rôle fondamental de proximité des sections auprès des adhérents.

L'AFDET n'est pas la seule à œuvrer sur le champ de l'orientation, de la formation professionnelle et de l'insertion mais elle a des atouts à faire valoir auprès des acteurs concernés.

Elle a une histoire, très bien retracée dans l'ouvrage de notre collègue et ami Claude Hui ; de ce fait, elle dispose d'un capital construit de longue date qui a su s'adapter aux évolutions de la société. Sa force de réflexion en fait son originalité et sa spécificité. Elle est en capacité de conjuguer analyse, réflexion, propositions et actions/interventions qui s'enrichissent mutuellement.

Avec ces atouts, l'AFDET doit poursuivre ses efforts pour renforcer sa communication auprès des interlocuteurs territoriaux mais aussi pour donner du sens à l'engagement de ses adhérents (et adhérents potentiels) pour qu'ils soutiennent son action en faveur des publics qui ont tant besoin de formation pour une insertion sociale réussie, dans une société en mutation.

Le visage de l'AFDET en 2019

La nécessité de renforcer le réseau AFDET

L'étude très approfondie conduite depuis plusieurs années par Gérard Colpin, secrétaire général adjoint, sur l'évolution des adhésions montre une baisse régulière des adhérents et l'année 2019 n'échappe pas à ce constat malgré les stratégies mises en place : campagne d'appels à cotisations et abonnements /et relances renouvelées en cours d'année, campagne de prospection massive auprès de CFA, lycées, collèges, MFR..., envoi régulier des fichiers aux présidents de sections pour un suivi au plus près du terrain des adhérents ...tarif préférentiel pour les collèges...

En 2019, l'AFDET affiche 1111 adhérents (pour 1210 adhérents en 2018) dont :

- 455 personnes physiques (pour 487 en 2018)
- 656 personnes morales (pour 723 en 2018).

Le même constat s'applique aux abonnés à la revue : 815 pour 2019 (907 en 2018).

Il y a 5 ans, les adhérents se répartissaient équitablement entre personnes physiques et personnes morales ; au fil des années, le déséquilibre s'est accentué en faveur des personnes morales qui demeurent fidèles aux valeurs de l'AFDET ce qui est un gage de leur utilité pour notre société.



Les actions entreprises pour augmenter le nombre d'adhérents personnes physiques visent à conforter la vitalité des sections car ce sont ces bénévoles qui peuvent se mobiliser pour accompagner les relations et les actions de proximité.

Parmi les personnes morales, la majorité sont des lycées (publics et privés). Bien que bénéficiant d'un tarif attractif, les collèges sont assez peu adhérents alors que paradoxalement les actions conduites sur le terrain par les sections concernent pour un grand nombre, les élèves et enseignants de collèges.

Il semble que dans le paysage assez complexe des associations proposant des services, l'AFDET soit peu connue par les principaux de collèges. Certaines sections de l'AFDET ont toutefois trouvé le moyen de fidéliser des collèges en conditionnant leurs actions au sein de ces établissements à un soutien à l'AFDET et donc à une adhésion. La réflexion est la même pour les abonnements à la revue alors que le dossier spécifiquement dédié aux métiers d'un secteur économique constitue un outil pédagogique pour les enseignants dans l'aide à l'information et à l'orientation des élèves. La promotion de la nouvelle revue Avenir professionnels auprès des équipes de direction, des documentalistes et des équipes pédagogiques doit permettre une meilleure pénétration dans ces établissements (Voir communication).

Parmi les autres personnes morales, les centres de formation d'apprentis, de formation continue sont assez peu représentés bien que l'AFDET affiche sa volonté d'accompagner toutes les réformes liées à la formation professionnelle tout au long de la vie et qu'elle ait produit des documents d'aide à la compréhension de ces réformes qui peuvent servir d'outils de dialogue avec des adhérents potentiels. On peut donc escompter une évolution positive.

Dans le même ordre d'idée, le monde économique et en particulier les entreprises demeurent faiblement représentées parmi les personnes morales adhérentes bien que certaines sections entretiennent avec elles des relations régulières, puisque les actions territoriales touchent presque 300 entreprises. Les sections disposent là d'un potentiel de compétences qui devrait se concrétiser par un engagement à soutenir les actions de l'AFDET sous forme d'adhésions.

L'équilibre personnes morales/personnes physiques a toujours fait la richesse de l'AFDET comme l'équilibre entre représentants du monde économique et représentants du monde de la formation. Ces équilibres sont essentiels car ils assurent la pérennité des valeurs morales de l'AFDET et témoignent de son utilité sociale.

Un maillage territorial à développer

En 2019, les structures territoriales de l'AFDET sont stabilisées à 38 sections départementales ou interdépartementales. Quelques départements ont des adhérents sans qu'une section soit organisée (d'où 19 adhérents non rattachés).

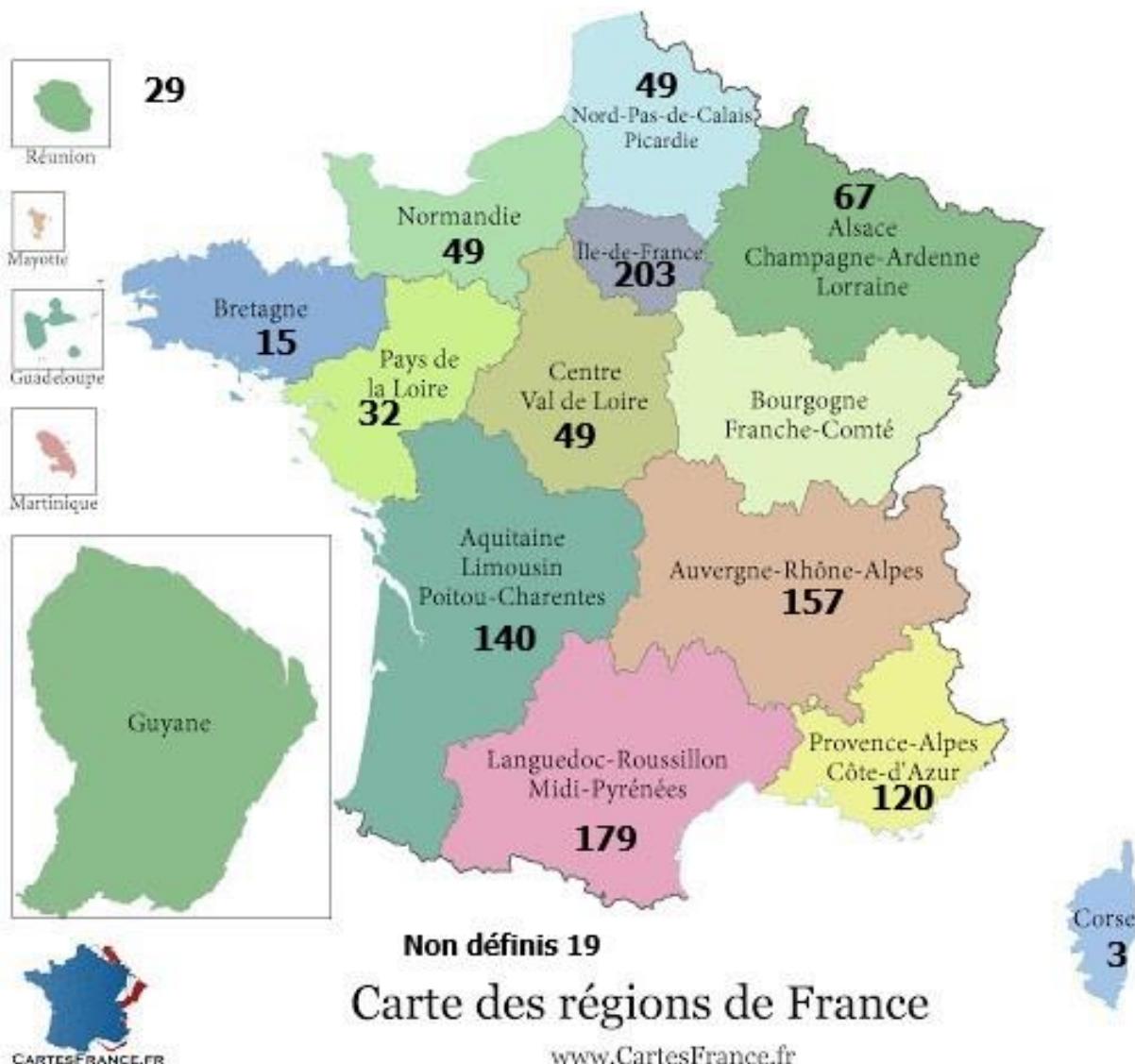
Le CA du 14 novembre 2019 a validé la création de la section Normandie par fusion des sections Basse-Normandie et Haute-Normandie (Eure et Seine-Maritime). La nouvelle section a été activée début 2020 après que les instances statutaires territoriales se soient mises en place.

12 comités régionaux ont été constitués depuis 2016 ; pilotés chacun par un.e délégué.e régional.e, ils couvrent les régions administratives sauf la Bourgogne-Franche-Comté et les régions d'Outre-mer exemptes de sections (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte). En 2019, un seul nouveau délégué régional a été élu (Jean-Charles Depecker - Ile de France).

A compter de janvier 2020, 5 sections territoriales vont se confondre avec le territoire régional et donc le président de la section est de fait aussi délégué.e régional.e (Bretagne – Corse - Pays de la Loire – Normandie – La Réunion).



Les assemblées générales des sections en 2019 ont permis le renouvellement, la nomination de nouveaux bureaux et parfois une restructuration territoriale (ex l'Essonne a été regroupée avec la Seine et Marne). Peu de sections ont fait l'objet d'un changement de président(e). Les efforts doivent se poursuivre au niveau des sections ayant eu une activité ralentie en 2018 et 2019.



Carte des régions de France

www.CartesFrance.fr

Il faut toutefois souligner que certaines sections bien qu'avec des effectifs modestes maintiennent la présence territoriale de l'AFDET par des actions très ciblées mais pérennes grâce à la disponibilité ou la bonne volonté de bénévoles « actifs » sur lesquels elles peuvent s'appuyer.

Le projet stratégique de l'AFDET

Une réflexion avait été engagée en 2017, poursuivie en 2018 sous la conduite du président Alain Cadix sur une évolution statutaire de l'AFDET dans l'objectif de faire évoluer la structure associative.

Des groupes de travail complétés par des échanges internes avaient conduits à des hypothèses soumises aux instances statutaires mais en dernier ressort, le ministère de l'intérieur a émis un certain nombre de réserves qui ont conduit le président à maintenir le statut d'association nationale bénéficiant de la reconnaissance d'utilité publique, avec des structures territoriales telles qu'elles sont définies par les actuels statuts.



Pour autant, l'organisation actuelle de l'AFDET n'est pas en contradiction avec l'objectif de renforcement de l'échelon régional dans la mesure où les délégués régionaux AFDET ont été mis en place en 2016, conformément aux nouveaux statuts sur un territoire géographique correspondant à la région administrative.

Cette année 2019 voit donc le renforcement de leur rôle, appuyé par un comité régional efficient. Les délégués régionaux sont positionnés comme pivot des relations avec les divers acteurs régionaux et à l'interne, comme des facilitateurs entre les sections territoriales et le siège.

Pour une nouvelle dynamique de communication interne, des référents « communication » ont été mis en place auprès des délégués régionaux pour assurer une veille active sur le territoire régional en relation avec les présidents des sections. Ils seront particulièrement mobilisés pour contribuer à la revue et à la Newsletter sur la base de cahiers des charges respectifs.

Le fonctionnement de l'AFDET

L'AFDET a été contrainte de se séparer en août 2019, de deux assistantes pour raisons économiques. Une réorganisation du travail s'est progressivement mise en place depuis septembre 2019 complétée par l'acquisition d'un logiciel de gestion intégré dont l'opérationnalité est attendue courant 2020 pour agréger à terme la gestion du siège et des structures territoriales.

Les réunions statutaires se sont tenues selon les calendriers établis.

Le conseil d'administration national de l'AFDET ainsi que le bureau national se sont réunis régulièrement au cours de l'année 2019 sous la présidence d'Alain Cadix.

La commission des finances s'est réunie plusieurs fois pendant l'année pour suivre la santé financière de l'association en relation avec l'expert-comptable et le Commissaire aux comptes.

La commission de conciliation saisie en 2018 pour aider à la résolution de deux différends a poursuivi sa mission au cours de l'année 2019 sur les dossiers engagés dont un est toujours en cours.

Des réunions nationales annuelles des représentants territoriaux ont eu pour but de maintenir l'unité de l'association :

- la réunion des présidents et trésoriers et délégués régionaux (6 février 2019) est toujours un moment fort pour que ces bénévoles engagés dans la vie de l'AFDET partagent les valeurs et les orientations de l'association ; les échanges ont permis de croiser les réalités du terrain avec les objectifs et les ambitions de l'AFDET.

Afin d'aider les bénévoles qui s'engagent dans une responsabilité à faire vivre une section territoriale, Anne Collinet, secrétaire générale adjointe a préparé un vadémécum à destination des présidents de sections validé par le CA en 2019.

- la réunion des délégués régionaux AFDET (29 novembre 2019) a permis de faire le point sur le maillage territorial de l'association pour porter des projets d'actions cohérents sur les territoires en regard des réformes en cours et des besoins locaux. Cette réunion a été l'occasion d'engager une politique de renforcement de l'échelon régional en particulier, dans sa fonction de coordination des territoires sans diminuer le rôle essentiel de proximité joué par les sections.

Dans le même ordre d'idée que précédemment, Annie Collinet prépare un vadémécum des délégués territoriaux et des comités régionaux ; il sera finalisé en 2020.

Les partenariats de l'AFDET



L'AFDET a établi de longue date des conventions de partenariats soit au niveau national soit territorial. Certaines conventions sont institutionnelles telle que celle qui lie l'AFDET au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse en cours de renouvellement durant cette année 2019 ; sur certains territoires, portée par les sections, elle se décline en convention (parfois appelée charte) avec les rectorats (de régions ou académiques).

Au niveau national, la convention avec la direction du numérique pour l'éducation sur des projets ciblés a été renouvelée en octobre 2019 (voir infra).

D'autres conventions nationales assurent une collaboration voire des actions conjointes autour des thématiques portées par l'AFDET : orientation, formation tout au long de la vie, insertion ; c'est le cas des conventions signées avec l'AMOPA, l'APROTECT, le SN2D, l'UNETP... Certaines de ces conventions donnent lieu sur les territoires à des déclinaisons qui accompagnent les actions de l'AFDET.

Plusieurs sections font état de conventions avec les collectivités territoriales ou des organismes régionaux (conseils régionaux, conseils départementaux, CARIF-OREF, cités des métiers...) le plus souvent dans le cadre de demande de subventions pour soutenir des actions d'envergure sur les territoires (forums, salons, outils d'aide à l'orientation ...) ou pour reconnaître à l'AFDET un rôle d'acteur pouvant organiser des actions.

L'extension des compétences aux régions en matière d'information et d'aide à l'orientation en relation avec le système éducatif mais aussi pour tous les publics devrait créer un environnement favorable à la reconnaissance des compétences de l'AFDET dans ces domaines.

Quelques sections mentionnent des partenariats développés avec des entreprises locales pour lesquelles elles accompagnent des projets par exemple d'aide à l'insertion de jeunes.

L'activité de l'AFDET en 2019

Les actions des sections territoriales

Les renseignements apportés par les questionnaires renvoyés témoignent d'éléments quantitatifs complémentaires à ceux collectés pendant l'année et diffusés par la Newsletter. Ce sont donc des appréciations que l'on peut dégager plutôt qu'une activité exhaustive.

Une extrême diversité d'actions (environ 700) touche un public évalué à 30 000 personnes (jeunes, familles, formateurs) et environ 1000 établissements de formation concernés.

Ces actions peuvent être classées selon 4 thématiques :

- Analyse des métiers et des formations/diplômes : les actions conduites portent surtout sur l'organisation de réunions-débats, de séminaires territoriaux ou l'organisation de manifestations centrées sur de nombreux secteurs professionnels ou sur la valorisation des modes d'accès à la certification ; certaines sections intègrent des actions en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire et du retour en formation des jeunes pour l'accès à un métier ou une formation y compris dans l'enseignement supérieur. Le développement de la culture technologique dans le sens d'une relation très forte avec le développement économique est accompagné sur certains territoires en appui à des opérations de promotion des sciences, de la culture et de l'insertion sociale.

- Information et orientation : les actions sont centrées sur les jeunes, leurs familles, les équipes pédagogiques et le monde économique. Les sections mobilisent leur réseau relationnel en y associant leurs partenaires pour :

- * des visites d'entreprises, d'établissements de formation, séminaires, rencontres, salons, forums...;
- * des actions ciblées pour certains publics : ateliers d'aide à la recherche d'un stage, d'un emploi, intégration d'élèves primo-arrivants ... ;
- * la production d'outils pédagogiques tels que la valorisation de parcours remarquables par le recueil de témoignages de jeunes adultes ... ;



- * le soutien et la mise en valeur des formations technologiques et professionnelles : concours, championnats régionaux, trophées, prix ...

- Développement de la relation école-entreprise : les actions qu'engage l'AFDET se font en liaison avec les autorités académiques et portent sur :

- * l'accompagnement au déploiement des Comités locaux éducation-économie (CLEE) ; sur la base de ce vécu collectif par plusieurs territoires, un projet de charte a été proposé à la DGESCO en février 2019 ;
- * le soutien au développement des campus des métiers et des qualifications (CMQ) dans lesquels plusieurs sections se sont engagées au niveau de leur structure associative pour contribuer au développement des relations avec l'environnement éducatif (collèges par exemple) ;
- * l'aide, lorsqu'elle est requise par les autorités académiques, aux missions des Conseillers entreprises pour l'école ;
- * la participation à la semaine de l'industrie, à la semaine école/entreprise.

- Formation tout au long de la vie : plusieurs sections se sont mobilisées autour des réformes engagées en organisant en 2019 :

- * une commission de travail en PACA se réunit régulièrement ces dernières années, pour conduire une réflexion sur diverses thématiques telles que les nouvelles modalités de formation par apprentissage, l'analyse comparative des plates-formes numériques dédiées à l'orientation, l'évolution des structures de formations... ; en 2020, la commission a engagé une réflexion autour de la relation entre blocs de compétences et certification ;
- * d'autres sections ont organisé des actions d'information sous forme de conférences, de colloques territoriaux (sur les thématiques apprentissage, alternance...).

Les relations des sections territoriales

Les relations avec leur environnement territorial

Environ 1 section sur 2 entretient des relations avec le Conseil régional parfois par le « canal » du Comité régional AFDET qui entraîne dans sa démarche, les sections qu'il regroupe. La demande de subventions est souvent à la base de cette relation.

Certains comités régionaux ou sections mentionnent la difficulté de dialogue avec les instances régionales qui, en raison de la pléthore d'acteurs, ne savent pas comment y faire face.

Cette remarque met en exergue la nécessité pour l'AFDET de s'organiser au niveau régional y compris en termes d'actions coordonnées pour acquérir une certaine visibilité. Les nouvelles compétences des régions en matière d'aide à l'orientation devraient permettre à l'AFDET de se positionner sur ce champ d'intervention.

Le Conseil départemental est moins fréquemment cité (1 section sur 4) mais les communes ou communautés de communes le sont davantage qu'antérieurement (presque 1 sur 2).

Dans tous les cas, lorsque des relations sont établies, c'est dans le cadre de projets d'actions contribuant à la dynamique d'un territoire ou en faveur de publics spécifiques.

Les relations avec les acteurs de la formation

Le rectorat régional apparaît comme un interlocuteur lorsque géographiquement les sections se situent sur son territoire. Les sections plus éloignées entretiennent de manière quasi systématique des relations avec le rectorat d'académie avec lequel certaines sections ont passé des conventions de partenariat. Les autres interlocuteurs assez bien identifiés par les sections départementales, en particulier, sont les inspections académiques.



De ce fait, les DAFPIC sont des interlocuteurs naturels de toutes les sections. Par contre les relations avec les DAFCO et les GRETA ne sont citées que par 1 section sur 2. Les organismes de formation continue privés ou le service public des universités sont plus rarement mentionnés dans le paysage relationnel des sections.

Les relations avec les acteurs économiques

Presque toutes les sections déclarent être en relation régulièrement avec des entreprises locales ou des clubs d'entreprises et les actions organisées ont mobilisé presque 300 entreprises et 700 professionnels. La moitié des sections ont des relations avec les organismes paritaires notamment pour des demandes de taxe d'apprentissage 2018 versée en 2019. Les plus cités sont : AGEFOS PME, Chambres de commerce et d'industrie, Chambres des métiers et de l'artisanat, Chambres d'agriculture ... et le plus souvent dans l'objectif de demande de taxe d'apprentissage.

Pratiquement toutes les sections entretiennent des relations avec une ou plusieurs organisations régionales ou départementales : MEDEF, CPME, Union des entreprises de proximité (U2P), UIMM, Centre des jeunes dirigeants (CJD), Fédération française du bâtiment, CAPEB, Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA)... mais aussi avec la Marine Nationale, les Armées, les Maisons de l'emploi ... ; une section mentionne une convention avec un média local de presse écrite.

Des contacts sont aussi établis localement avec des organisations professionnelles spécialisées (textiles, plasturgie, maintenance des matériels agricoles...).

Les relations avec le monde associatif

Toutes les sections sont en relation avec une ou plusieurs autres associations locales qui ont des valeurs et des modes d'intervention proches de ceux de l'AFDET.

Dans certains cas, se mettent en place des partenariats pour des concours, l'organisation d'actions ou des invitations réciproques lors de certains évènements (forums ...) ; on trouve localement, les associations nationales qui ont une convention avec l'AFDET : la plus citée est l'AMOPA pour le concours AFDET/AMOPA Imagin'action mais aussi parfois l'APROTECT, l'Union nationale de l'enseignement technique privé (UNETP).

Afin d'éviter toute ambiguïté vis à vis des bénéficiaires des actions et des acteurs opérationnels, la signature de convention est sans doute la meilleure solution pour travailler sur le terrain dans un esprit de complémentarité respectant l'identité et les valeurs de chaque association.

Les relations avec les organisations de parents d'élèves semblent plus rares (PEEP ou FCPE) ; elles sont difficiles à mobiliser même au niveau national sauf celle de l'enseignement privé (APEL).

Les actions et dossiers pilotés par le siège en 2019

Pour instruire les dossiers au niveau national, le siège dispose d'un comité opérationnel (dénommé COMOP) composé d'une dizaine de bénévoles dont l'activité a été particulièrement soutenue au cours de l'année 2019.

Un colloque national en novembre 2019

L'AFDET a renoué avec la tradition des colloques nationaux en organisant un colloque en novembre 2019 au CNAM à Paris.

Le suivi des réformes lancées en 2018 par Madame Muriel Pénicaud, ministre du travail et Monsieur Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse a permis à l'AFDET de construire ce colloque selon un fil conducteur autour du concept de parcours et de l'individualisation en posant la problématique suivante : **Construire son parcours individuel de formation tout au long de la vie : des perspectives nouvelles de réussite ?**

Placé sous le signe de l'inter ministérialité et du Haut patronage des deux ministres concernés, ceux-ci ont témoigné de leur intérêt pour cette thématique en délivrant chacun un message par vidéo. Presque 200



participants ont entendu une large tribune d'acteurs nationaux et territoriaux témoigner de l'engagement de chacun d'eux et des synergies nécessaires pour la réussite des réformes qui s'installent.

La nouvelle revue Avenir professionnels (n°1 publiée en janvier 2020) rend compte dans sa rubrique Grand angle de la richesse des échanges.

Une production de documents : les réformes en pratique

En raison du nombre de textes publiés en application de la loi du 5 septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel, l'AFDET a souhaité aider les publics en demande d'information sur les réformes de la formation professionnelle.

Le COMOP a élaboré un ensemble de supports permettant une appropriation plus aisée des textes et allant à l'essentiel des changements introduits par les réformes.

Ces supports ont des formes diverses (fiches pratiques, diaporamas ...) et sont mis en ligne sur le site de l'AFDET.

Développement de ressources numériques pour la plateforme ETINCEL (convention avec la Direction du numérique pour l'éducation - DNE)

Cette action fait l'objet d'une convention spécifique avec la DNE qui a confié à l'AFDET le pilotage, la coordination et la gestion de ce projet placé sous le contrôle pédagogique d'un inspecteur général STI.

Initié fin 2016, une première convention a accompagné le projet Ecole, Numérique et Industrie (ENI) dont l'objectif est de promouvoir la culture technique et industrielle par le développement de ressources numériques en relation avec les milieux industriels.

Le thème de l'énergie a été retenu conjointement par la DNE et l'inspection générale. Les productions concernent le collège, le lycée général, technologique et professionnel et pas seulement les enseignements technologiques mais aussi les enseignements généraux. Ces ressources validées sont mises à disposition des enseignants sur la plateforme ETINCEL (réseau Canopé)

Les Campus des métiers et des qualifications portant la thématique de l'énergie en sont les établissements d'appui.

En 2019, sous l'impulsion du chef de projet (Christophe Picard - DDFPT du CMQ de Fécamp - efficacité énergétique) se sont poursuivies les productions et adaptations pédagogiques autour de l'éolien impliquant plusieurs établissements de l'académie de Normandie.

En octobre 2019, une nouvelle convention a été signée entre la DNE et l'AFDET pour étendre les productions numériques à d'autres sources d'énergie en s'appuyant sur de nouveaux CMQ et les industriels promoteurs de sources nouvelles (biogaz par exemple). Ces ressources seront développées en 2020.

Développement du service numérique « mareussitepro »

(Site mareussitepro.org et YouTube)

Conçu au cours de l'année 2017 avec le soutien du mécénat SAFRAN, le site a pour objectif de valoriser la voie professionnelle et de faire évoluer positivement l'image du bac pro.

Depuis sa création, le site offre une cinquantaine de témoignages de jeunes en vidéos parlant du bac pro qu'ils ont choisi et qui sont fiers de leurs choix.

Des guides d'aide à l'utilisation des vidéos sont venus compléter le site et des témoignages d'employeurs/d'entreprises sont attendus pour enrichir l'intérêt de ce diplôme.

Un concours a récompensé certains lauréats pour la qualité des messages délivrés. Les sections concernées ont organisé des remises de prix mettant en valeur non seulement les spécialités, l'investissement des jeunes et des enseignants ainsi que les établissements concernés.



Ce site est un outil au service des jeunes, des familles, des formateurs ... pour faire connaître la diversité des secteurs professionnels et accompagner la rénovation de la voie professionnelle autour des familles de métiers.

Concours IMAGIN'ACTION

Ce concours co-piloté par l'AFDET et l'AMOPA est destiné aux élèves, étudiants, apprentis du CAP à la licence pro. Il permet de valoriser des projets alliant conception et réalisation ancrés sur les besoins d'une entreprise, d'une association, d'une collectivité.

Pour les projets déposés en juin 2019, le jury s'est réuni en octobre 2019 pour examiner 12 dossiers dont 9 ont été primés sur 3 niveaux de formation : 2 CAP, 2 bac pro, 5 BTS/DMA.

Plusieurs de ces projets témoignent d'un travail collaboratif, parfois entre plusieurs niveaux de formation ; le jury a relevé aussi la diversité des partenariats (mairies, écoles maternelles, lycées, associations, entreprises, centre national d'études spatiales).

Plusieurs manifestations ont été organisées par certaines sections pour mettre en valeur localement les projets dont la qualité a été reconnue au niveau territorial et/ou par le jury national.

Elles mettent en évidence l'engagement des partenaires qui font confiance aux jeunes et aux équipes pédagogiques pour conduire des projets ambitieux, ancrés sur des besoins réels.

Le concours a été reconduit en septembre 2019 pour l'année 2019-2020.

Ce concours a reçu le soutien des organisations professionnelles des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques avec lesquelles l'AFDET a signé une convention (APROTECT renouvelée le 27 septembre 2019 et SN2D).

Les publications et la communication et de l'AFDET

Ouvrage : L'AFDET et l'Enseignement technique 1902-2002 : une histoire partagée – auteur Claude Hui

Écrit par Claude Hui, membre de l'AFDET, après un travail fouillé d'analyse des archives de l'AFDET conduit durant plusieurs années, cet ouvrage publié en mars 2019 montre l'évolution imbriquée de l'enseignement technique et de l'association. Cette dernière a joué un rôle majeur dans la construction des formations technologiques et professionnelles pas seulement initiales mais aussi en apprentissage et en formation continue ainsi que pour la formation des maîtres.

Cet ouvrage est inscrit dans la collection Etudes créée en 2017, à l'initiative de Michel Blachère (alors secrétaire général) pour la publication de l'étude co-produite avec le Céreq sur les blocs de compétences.

Le site afdet.org

Le site rénové est ouvert depuis décembre 2018 ; il a fait l'objet courant 2019 de diverses adaptations. Michel Blachère en assure le pilotage avec Vanessa Cassé.

De innovations importantes ont été apportées telles que la possibilité d'adhérer ou de s'abonner à la revue en ligne ou d'effectuer l'achat de l'ouvrage précité.

Le site permet la consultation de documents élaborés au sein de l'AFDET dans la rubrique « Nos productions » tels que la Newsletter, divers outils pédagogiques (vidéos)...

Les comités régionaux et les sections bénéficient d'un espace qu'il leur appartient de faire vivre et d'actualiser régulièrement.

Un intranet a été mis en place avec accès réservé aux présidents et délégués régionaux. Il met à leur disposition différents documents (statutaires, bulletins d'adhésions/abonnements, taxe d'apprentissage, charte graphique...).



La préparation de la nouvelle revue Avenir professionnels

L'année 2019 a été consacrée à la préparation de la nouvelle maquette de la revue Avenir professionnels dont le numéro 1 est sorti en janvier 2020. Elle sera éditée 3 fois par an par un comité de rédaction renouvelé et un nouveau secrétaire de rédaction Alain Mamessier, membre de la section Ain-Loire-Rhône.

L'objectif de cette revue est d'élargir le lectorat et d'intéresser des adhérents potentiels sans négliger pour autant le lectorat fidèle de la précédente revue L'enseignement technique. Il est d'ailleurs prévu que son abonnement soit autonome pour atteindre des lecteurs éloignés pour le moment du périmètre de l'AFDET sur des lieux culturels où le public peut venir chercher de l'information (bibliothèques municipales...).

La maquette travaillée au cours de l'année 2019, reprend certains codes de la précédente mais sa construction et ses rubriques se situent dans une perspective dynamique : les textes en action, les acteurs à l'œuvre, le numérique en actes, un dossier d'entrée Grand angle sur un sujet d'actualité. Le maintien du dossier « Métiers » intitulé Métiers en mouvement est une « marque d'identité » de l'AFDET dans sa mission d'aide à l'information pour tous les publics en demande et en particulier pour ceux des établissements de formation (collèges, lycées, CFA).

La désignation des référents « communication » dont il est fait mention précédemment, montre la volonté d'associer les territoires pour alimenter les rubriques par l'apport d'innovations ou d'expériences territoriales, de témoignages ou d'initiatives d'acteurs ...

La BREVE de l'AFDET

Parution numérique (produite par Michel Blachère, vice-président chargé du pôle communication) elle a pour objectif d'apporter aux adhérents, des informations liées à une veille permanente sur la publication de textes, de documents d'analyses, de rapports et d'études ... relatifs à la formation professionnelle, à l'insertion et à l'emploi.

Elle n'est pas une simple revue de presse ; elle donne aussi un éclairage commenté d'événements ou de documents accessibles par des liens en consultation directe ou téléchargement sur divers sites.

Cet outil établit aussi le lien avec le site de l'AFDET et les autres outils de communication de l'AFDET.

La Newsletter

Publication numérique largement diffusée (2500 exemplaires environ) tous les trimestres, élaborée par Michelle Martin, membre du COMOP, elle met en valeur par de courts textes illustrés de photos, la dynamique des territoires (siège inclus) en montrant la diversité des actions conduites à destination des jeunes, des adultes, des familles, des équipes pédagogiques, des acteurs divers et associant de nombreux partenaires institutionnels et économiques.

Sur l'année 2019, l'ensemble des lettres publiées témoigne de la grande diversité des actions conduites.

Les comptes Twitter

Le compte national Twitter **AFDET1** est ouvert depuis janvier 2018 avec pour objectifs de :

° contribuer

- au développement de l'information pour tous les jeunes et les actifs en recherche d'orientation et de construction de parcours professionnels ;
- à l'information des enseignants et des formateurs des voies technologiques ou professionnelles ;
- à l'ouverture au monde, aux défis et enjeux de l'époque et à venir et à l'innovation.

° donner une visibilité plus importante à l'AFDET auprès de tous les acteurs de la formation initiale et continue dans une période de réformes ;

° ouvrir l'association aux réseaux sociaux par l'immédiateté de l'information.

Le compte national compte 414 abonnés (avril 2020) et 729 abonnements et environ 1100 tweets.



Les comptes régionaux :

- **AFDET NA** est le compte Twitter du comité régional AFDET Nouvelle-Aquitaine depuis octobre 2018 ; il compte 130 abonnés et 390 abonnements, 607 tweets.
Ce compte ainsi que le compte national sont gérés par Nicole Dumain, vice-présidente nationale.
- **Afdet Occ** est le compte Twitter géré par la section AFDET Languedoc Roussillon.

Le bilan de l'activité de l'AFDET de l'année 2019 est positif et son action pour augmenter son capital humain sur tout le territoire se poursuit.

Je tiens à remercier très chaleureusement :

- **tous les adhérents, personnes physiques et personnes morales qui soutiennent fidèlement l'AFDET par leur adhésion et sa revue par leur abonnement,**
- **tous les bénévoles qui s'engagent au quotidien pour faire vivre les valeurs de l'AFDET sur les territoires et au siège,**
- **tous les membres élus qui animent les différentes instances, nationales et territoriales, de l'AFDET.**

L'AFDET doit être, plus que jamais, une entité soudée dans ses valeurs pour accompagner les changements qui se profilent.

L'année 2020 a commencée sous le signe de la pandémie Covid 19 et bien que les liens aient été maintenus entre le siège et les sections, le confinement n'a pas été propice aux contacts directs interpersonnels et aux actions de terrain.

Malgré ces difficultés, dont nous ne sommes pas les seuls à mesurer les impacts, l'AFDET doit poursuivre avec conviction ses missions en faveur des jeunes et des publics en besoin d'orientation, de formation professionnelle et d'insertion.

Durant cette période, des initiatives ont généré une grande créativité en particulier dans le monde de l'éducation et de la formation.

De nouveaux modes pédagogiques, de nouvelles modalités d'acquisition des savoirs, des savoir-faire ont été « inventés » et ont développé l'autonomie, l'initiative tant chez les formateurs que chez les apprenants. Le retour à la « case départ » ne sera plus possible. Cette « expérience » interroge les modèles pédagogiques traditionnels. Les technologies numériques sont au cœur de ces évolutions ; elles doivent désormais mieux s'intégrer dans les modes d'apprentissage, de communication et d'organisation sans remettre pour autant en cause la place essentielle de l'enseignant qui se voit cependant questionnée.

L'AFDET doit plus que jamais être un acteur engagé au service des évolutions de la formation dans un monde qui change !

Son expertise d'analyse et de réflexion corrélée à sa capacité d'action lui donnent toute légitimité pour accompagner ces changements.

Je vous remercie pour votre lecture attentive.

Yveline Ravary

Secrétaire générale de l'AFDET